

# Le Centre de Ressource Territorial, Ehpad et domicile main dans la main : illustration avec la résidence Creisker, pilote du CRT Loire Littoral

La résidence Creisker à Pornichet a été retenue par l'ARS Pays de la Loire pour piloter la mise en place du Centre de Ressources Territorial (CRT) de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Pour rappel, les CRT, créés par la LFSS<sup>1</sup> 2022, s'inscrivent pleinement dans le cadre du virage domiciliaire engagé par l'État. Ils ont pour mission de permettre aux personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie (de plus de 60 ans) de rester chez elles le plus longtemps possible, grâce à un accompagnement renforcé au domicile. Les CRT ont également pour objectif de soutenir les professionnels de la filière gériatrique du territoire, d'une part, et les proches aidants, d'autre part.

*« Forts de nos ressources et de notre réseau de partenaires, nous pourrions leur proposer un vaste panel d'activités à la journée. »*

Le choix de la résidence Creisker comme pilote est une juste récompense pour l'établissement déjà engagé, depuis 2021, dans un dispositif expérimental à l'échelle locale, tourné vers le domicile, DIVADOM. L'établissement a su aussi fédérer de nombreux acteurs de la filière gériatrique du territoire, indispensables au bon déploiement du CRT destiné à un bassin de population de plus de 140 000 habitants. Pour ne citer que les principaux (co-porteurs) : CH de Saint-Nazaire, SAAD ADT44, SSIAD ANSDPAH, et trois Ehpad

(MAEPA Camille Claudel à Trignac, Galathéa et Jean-Macé à Saint-Nazaire). La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Nord Estuaire siège également au sein du comité de pilotage.

Le CRT s'appuiera sur une équipe pluridisciplinaire entièrement dédiée. Valérie Gouache, infirmière coordinatrice, qui assurait jusque-là la coordination de DIVADOM, dirigera l'équipe composée en outre de deux infirmières, d'une animatrice et de temps avec un psychologue, d'une assistante sociale et d'un médecin coordonnateur. Il interviendra sur les trois grands champs : l'accès des personnes âgées aux soins et à la prévention, la lutte contre l'isolement des personnes âgées et

des proches aidants, l'amélioration des pratiques professionnelles et le partage des bonnes pratiques, un volet très novateur.

Par ailleurs, comme le souligne Olivier de Cevins, directeur : *Nous souhaitons tout particulièrement développer le volet « activités » pour les futurs bénéficiaires. Forts de nos ressources et de notre réseau de partenaires, nous pourrions leur proposer un vaste panel d'activités à la journée : des activités physiques adaptées, des activités culturelles ou de loisirs, des sorties... des activités essentielles pour favoriser le lien social et le maintien de l'autonomie. Et leur faire découvrir l'Ehpad autrement.*



1. Loi de Finances de la Sécurité sociale